

La commune de Marines recrute un policier municipal (H/F)

Implantée au cœur du Parc Naturel Régional du Vexin, Marines est une commune conviviale, à la fois dynamique et paisible. Bourg de 3500 habitants qui bénéficie d'une cinquantaine d'associations et une multitude de commerces qui le font vivre. La municipalité compte une quarantaine d'agents et une équipe municipale très investie et engagée dans la vie locale.

Sous la responsabilité du brigadier-chef principal :

1/ Missions principales

- Assurer la sécurité de l'ensemble de la commune par des patrouilles régulières à véhicule ou pédestres
- Faire respecter les arrêtés du maire
- Assurer les missions conjointes avec la gendarmerie nationale
- Assurer une relation de proximité avec la population
- Réguler la circulation routière et veiller au respect du code de la route et du stationnement (contrôles radar, mise en fourrière des véhicules, contraventions, ...)
- Participer au bon déroulement des manifestations
- Suivre les opérations funéraires

2/ Attentes du poste

- Disponibilité, rythme de travail variable
- Maîtrise de la réglementation et des pouvoirs de police du maire
- Pédagogie et bienveillance
- Sens du service public et des relations avec le public
- Sens de l'échange et de la communication
- Respect de l'intérêt général
- Loyauté, esprit d'équipe
- Sens du discernement
- Discrétion et rigueur
- Vigilance et alerte
- Transversalité avec les différents services de la commune
- Bonne condition physique, maîtrise de soi

3/ Qualification

- Policier municipal de catégorie C

4/ moyens mis à disposition

- Véhicule neuf (en cours d'acquisition)
- Téléphone portable
- Gillet par balle individuel
- Caméra individuelle
- Cinémomètre et éthylotest
- Armement catégorie B (PSA 9mm) et D (Bâton de défense)

5/ Avantages sociaux

- Participation mutuelle
- CNAS (CE)
- Prime de fin d'année (CIA) liée au temps de présence et à l'engagement professionnel
- RTT
- Possibilité à moyen terme d'avoir un logement de fonction